



L'Intersyndicale des retraités de Savoie CGT, CGT-FO, FSU, UNSA s'adresse à la population

Elle porte haut et fort la voix des retraités.

Ces dernières semaines, elle a sollicité des rendez-vous avec les élus du territoire et le Préfet, notamment sur quatre points.

Les organisations syndicales de retraités ont été reçues par **Mme Martine Berthet, sénatrice LR** et **M. Jean François Coulomme, député LFI NUPES de la 4^{ème} circonscription de Savoie**,
Mme Emilie Bonnivard, députée LR de la 3^{ème} circonscription de Savoie a répondu par lettre.

Les revendications ont également été déposées auprès de Monsieur le Préfet, dont nous attendons un retour.

A ce jour, NI **M. Vincent Rolland, député LR de la 2^{ème} circonscription de Savoie**, NI **Mme Marine Ferrari, députée MODEM de la 1^{ère} circonscription de Savoie**, NI **M. Cédric Vial, sénateur LR**, *n'ont jugé bon de répondre à notre demande de rencontre !...*

Vous trouverez ci-dessous les réponses obtenues ... ou non, ainsi que nos revendications.

Revalorisation des pensions : nous sommes loin du compte !

Fin octobre 6.2% d'inflation en 1 an, hausse des produits alimentaires + **11.5%** (11.8% du revenu pour les plus modestes), de l'énergie + **19.2%**

Bénéfices pour **Exxon** : 17.8 milliards – **Total Energies** : 18.8 milliards de dollars !

Augmentation des pensions de 4% au 1er juillet 2022 = **Perte du pouvoir d'achat de 5.9% en 5 ans 1/2 soit 1.8 mois de pension. 60% des retraités ont subi l'augmentation de 25% de la CSG, ils ont perdu 7.2% soit l'équivalent de 2.5 mois de pension.**

Pouvoir d'achat : 10 % des retraités vivent avec moins de 1 100 € par mois !

Nos revendications :

- Retour à l'indexation des pensions sur les salaires
- Pas de pension inférieure au SMIC
- Rattrapage des pertes du pouvoir d'achat
- Annulation de la hausse de la CSG (décidée en 2017)
- Rétablissement de la ½ part fiscale supplémentaire pour les parents isolés, les veuves et les veufs



Réponse de Mme Berthet rencontrée le 9.12.22 : « *L'inflation va poser des problèmes c'est pourquoi nous demandons à la Banque alimentaire et à la Croix rouge d'aider certaines personnes !* »

Notre réponse : Nous ne voulons pas de la charité, nous demandons l'augmentation des pensions !

Rétablissement de véritables services publics de proximité

Les politiques d'austérité et la dématérialisation des demandes d'aide ou de pension privent les services publics de moyens humains et financiers pour répondre aux besoins des retraités et impactent gravement le quotidien de ceux-ci :

« *Treize millions de Français ne savent pas réaliser des démarches en ligne et perdent ainsi des aides ou des pensions auxquelles ils ont droit. Le magazine **Envoyé Spécial** a suivi une femme de 70 ans qui n'a pas touché sa retraite pendant deux ans.* » France Info 28.04.22

JF Coulomme « *les structures de service public pour les personnes âgées font défaut* ».





Retour aux principes de la Sécurité Sociale de 1945 fondée sur les cotisations sociales qui **garantissaient** les travailleurs et leurs familles contre **les risques de toute nature** susceptibles de réduire ou de supprimer les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent... « **La couverture des charges de la Sécurité sociale est assurée par des cotisations assises sur l'ensemble des rémunérations et gains**» (article 2 des Ordonnances de la Sécu).

Alors que le Président Macron a fait voter 3 lois rectificatives au bénéfice des entreprises (aide au crédit de 300 milliards d'€, 45 milliards d'aide au chômage partiel dont 35 exonérés de cotisations sociales, 45 milliards d'aides aux secteurs en difficulté, exonérées de cotisations sociales...), le manque de recettes poursuit la destruction de la Sécu et son étatisation...

La loi de financement de la Sécu ne répond pas aux attentes des personnes âgées : 800 000 millions d'€ pour le grand âge, 3000 soignants EHPAD, 4000 postes de soins infirmiers à domicile, alors qu'il faudrait 350000 professionnels d'ici 2025 !...

Nos revendications :

- **1 agent par résident dans les EHPAD**
- **La construction de nouveaux EHPAD publics pour faire face aux besoins**
- **La création de 100 000 postes pour tous les services d'aide à domicile, l'amélioration de leur rémunération, de leur formation et de leurs conditions de travail**

Réponse de Mme Berthet : « le problème pour le Sénat c'est que le gouvernement utilise le 49.3. Nous sommes un peu plus écoutés, nous voulons faire avancer les choses... »

Réponse de Mme Emilie Bonnivard : « le PLFSS a depuis, fait l'objet de plusieurs 49-3 ce qui a conduit à stopper la discussion en séance. Ce premier PLFSS du nouveau mandat d'Emmanuel MACRON est particulièrement pauvre et manque d'une vision globale, comme vous le faites remarquer. »

Il est facile de déplorer l'insuffisance du financement de la Sécurité Sociale en évoquant le 49.3... si on est en désaccord avec la méthode antidémocratique du gouvernement, peut-être serait-il nécessaire de voter la motion de censure !!!!

Réponse de Jean-François Coulomme « la situation dans les EHPAD engendre une grande souffrance des familles, souvent ce sont les enfants qui sont contraints de se transformer en agent médical. Il n'y a aucune reconnaissance du travail, de la pénibilité, c'est une souffrance terrible. Nous avons voté une motion de censure contre le 49.3»

Combat contre la réforme des retraites avec les salariés et les jeunes

Les 2 millions deux cent mille manifestantes et manifestants, dont de très nombreux retraité-e-s et les millions de grévistes, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales et avec le soutien de la majorité de la population, imposent le retrait de cette réforme néfaste et injuste.

Nous en exigeons le retrait immédiat ainsi que l'ouverture de négociations pour **ne pas différer l'âge de départ à la retraite au-delà de 62 ans**, en finançant notre retraite avec les cotisations sociales et non les impôts. Face à cette situation, nous appelons nos syndiqués et sympathisants et l'ensemble des retraité-es à amplifier leur mobilisation pour faire croître le rapport de force

Nous avons le pouvoir de bloquer cette réforme que le pays refuse !

Martine Berthet : « Si nous ne faisons pas de réforme, les finances ne pourront pas suivre, il faut pour se sortir de cette situation augmenter l'âge de départ et les cotisations ».

Jean François Coulomme : « Le gouvernement dit qu'il faut faire preuve de pédagogie, mais il précipite la réforme sans aucune pédagogie. Il faut prendre le temps d'expliquer. Les jeunes, les femmes paieraient très cher cette réforme... les milliards d'aides publiques aux entreprises sont scandaleuses». Il **votera contre** la réforme : « cette contre-réforme va faire des millions de victimes ».

Marina FERRARI, votera pour la réforme, a-t-elle fait savoir dans la presse : « C'est notre responsabilité de sauver le système de retraite par répartition ».

Emilie Bonnivard, votera pour la réforme : « reculer l'âge de la retraite n'est pas une fin en soi ».

